|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **25ème réunion, Genève, 2-5 juin 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****11-F** |
|  | **4 février 2020** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications | |
| MEMBRES DU SECTEUR ET ASSOCIÉS DE L'UIT-D ET ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES PARTICIPANT AUX TRAVAUX DE L'UIT-D | |
|  | |
| Résumé:  Le présent document donne un aperçu de l'évolution de la composition de l'UIT-D. Il contient en outre des recommandations concernant les mesures à prendre pour accroître le nombre de membres de l'UIT-D conformément aux résultats de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17) et de la Conférence de plénipotentiaires de 2018. L'UIT-D comprend des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires[[1]](#footnote-1).  Suite à donner:  Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les orientations qu'il jugera nécessaires.  Références:  Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT; Résolutions 169 (Rév. Dubaï, 2018), 205 (Dubaï, 2018) et 209 (Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires. | |

# 1 Rappel

La Conférence mondiale de développement des télécommunications tenue en 2017 (CMDT-17) a modifié et adopté la Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017[[2]](#footnote-2)) afin de promouvoir une participation active des actuels Membres de Secteur, Associés et établissements universitaires participant aux activités de l'UIT-D, y compris la participation aux travaux des commissions d'études de l'UIT-D – et d'attirer de nouveaux membres des secteurs public, privé et universitaire.

La Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017) a mis davantage en lumière l'évolution du rôle du secteur privé au sein de l'UIT-D, puisque le BDT est chargé de continuer d'organiser des réunions de hauts dirigeants du secteur, par exemple des réunions du Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement (IAGDI). Un large éventail de représentants du secteur privé, parmi des Membres du Secteur de l'UIT-D de toutes les régions participe aux travaux du Groupe IAGDI. Cette Résolution reconnaît en outre le travail accompli pendant les réunions des Directeurs de la réglementation du secteur privé.

En outre, la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18) a adopté plusieurs Résolutions relatives aux membres, telles que la Résolution 209 (Dubaï, 2018), aux termes de laquelle les petites et moyennes entreprises (PME) sont encouragées à participer aux travaux de l'Union.

Au titre de la Résolution 169 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, un représentant des établissements universitaires peut désormais assumer les fonctions de rapporteur, de vice-rapporteur ou de rapporteur associé, conformément au règlement intérieur établi des différents Secteurs. Les établissements universitaires sont en outre encouragés à contribuer à l'avancement des travaux techniques de l'Union.

La Conférence de plénipotentiaires de 2018 a en outre adopté sa Résolution 205 (Dubaï, 2018) relative à l'innovation centrée sur les TIC pour appuyer l'économie numérique, par laquelle elle a chargé l'UIT de fournir aux États Membres qui en font la demande un appui pour favoriser la mise en place de conditions propices à l'innovation centrée sur les télécommunications/TIC par les PME, les start-up, les incubateurs et les jeunes entrepreneurs. Les États Membres, les Membres de Secteur et les Associés sont en outre invités à encourager la participation des entrepreneurs, des PME, des start-up, ainsi que des incubateurs et accélérateurs d'entreprises du secteur des télécommunications/TIC à ITU Telecom World et à d'autres manifestations de l'UIT connexes.

# 2 Objectifs stratégiques concernant les membres de l'UIT-D

Conformément aux résultats de la CMDT-17 et de la PP-18, le BDT, en coordination et en collaboration étroites avec le Secrétariat général, les deux autres Bureaux et les bureaux régionaux/de zone, continue de s'efforcer d'atteindre deux objectifs essentiels:

– établir des contacts avec de nouvelles entités afin de les inciter à participer à ses travaux en qualité de Membre de Secteur, d'Associé, de PME ou d'établissement universitaire; et

– renforcer les plates-formes et les outils permettant la participation et la fidélisation des Membres et des Associés du Secteur de l'UIT-D ou des établissements universitaires actuels participant aux travaux de ce Secteur.

# 3 Composition de l'UIT-D

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la composition de l'UIT-D (Membres de Secteur, Associés et établissements universitaires[[3]](#footnote-3)) entre 2009 et 2019. Bien que 13 nouvelles entités, dont de grandes entreprises du secteur des TIC comme indiqué au § 3.1 ci-après, soient devenues Membres de Secteur en 2019, le fait que des Membres de Secteur aient mis un terme à leur participation en invoquant une consolidation d'entreprise ou des raisons financières est une source de préoccupations. Par ailleurs, le nombre d'Associés et d'établissements universitaires participant aux travaux a augmenté de manière régulière.

Tableau – Évolution de la composition de l'UIT-D (Membres de Secteur, Associés et établissements universitaires participant aux travaux   
de ce Secteur[[4]](#footnote-4)) entre 2009 et 2019

|  | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Membres de Secteur** | 316 | 311 | 323 | 330 | 346 | 338 | 340 | 331 | 318 | 310 | 307 |
| **Associés** | 3 | 5 | 6 | 7 | 9 | 10 | 11 | 12 | 12 | 14 | 17 |
| **Établissements universitaires** | ‑ | ‑ | 25 | 36 | 45 | 86 | 109 | 107 | 125 | 156 | 163 |
| **TOTAL** | 319 | 316 | 354 | 373 | 400 | 434 | 460 | 450 | 455 | 480 | 487 |

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de membres de l'UIT-D entre 1994 et 2019, qui d'une manière générale est en hausse constante.

## 3.1 Membres de Secteur et Associés en 2019

En 2019, ***13 nouvelles entités*** sont devenues ***Membres du Secteur*** de l'UIT-D: AEPF (Tchad), Amazon Web Services (États-Unis), ANSUT (Côte d'Ivoire), BCSL (Bangladesh), Hughes Network Systems LLC (États-Unis), Internet Corporation for Assigned Names and Numbers ICANN (États‑Unis), Loon LLC (États-Unis), Mada-Qatar Assistive Technology Center (Qatar), MTN Group Management Services (République sudafricaine), Reliance JIO Infocom (Inde), Sharing Mobile Group (Chine), Subah Infosolutions Ghana Limited (Ghana), U Mobile Sdn Bhd (Malaisie), ViaSat Inc (États-Unis). L'UIT-D a également vu l'arrivée de ***5 nouveaux Associés***: Afilias Ltd (Irlande), CACF-3g Technologies (Pakistan), Codewise (Pologne), PWC (Suisse), Silensec (Kenya).

## 3.2 Établissements universitaires en 2019

Les établissements universitaires s'acquittent d'un droit unique pour participer aux travaux des trois Secteurs. Depuis 2011, plus de 200 établissements universitaires ont choisi de participer aux travaux de l'UIT. Cette catégorie de membres est celle qui enregistre la plus forte progression. En 2019, grâce à des initiatives menées en coordination avec le Secrétariat général, ***22 nouveaux établissements universitaires*** ont été admis à participer aux travaux des trois Secteurs de l'UIT[[5]](#footnote-5).

# 4 Principales initiatives et résultats obtenus

Le BDT met en œuvre une série d'initiatives stratégiques pour renforcer les relations avec les membres de l'UIT-D et leur participation aux travaux du Secteur.

## 4.1 Améliorer les outils et les services destinés aux membres de l'UIT-D

En étroite collaboration avec le Département de la planification stratégique et des relations avec les membres (SPM), le BDT a commencé, au dernier trimestre de 2019, à utiliser LinkedIn Sales Navigator afin d'avoir un meilleur accès aux réseaux professionnels du secteur des TIC afin pour attirer un plus grand nombre d'entités potentielles et accroître le nombre de membres de l'UIT-D.

Afin de réussir à attirer de nouveaux membres de l'UIT-D, on a imaginé et réalisé deux kits, qui sont actuellement utilisés. Le "kit d'information" destiné aux membres potentiels présente de manière attractive les travaux de l'UIT-D, ainsi que les possibilités et les avantages dont profitent les membres de l'UIT-D. Le second kit est le "kit de bienvenue", qui contient des informations pratiques destinées aux nouveaux membres, afin que ceux-ci puissent retirer le plus grand bénéfice de leur statut de membre.

En mars 2019, le BDT a organisé un ***Atelier sur la cocréation à l'intention des établissements universitaires*** afin de mieux comprendre les besoins et les attentes des établissements universitaires et des instituts de recherche participant aux travaux de l'UIT. Des représentants des établissements universitaires, les coordonnateurs du BDT et d'autres parties prenantes ont présenté des exemples de réussite et des propositions de nouveaux domaines de collaboration, en plus de la contribution des établissements universitaires au Journal de l'UIT, aux travaux des commissions d'études de l'UIT et à la plate-forme de l'Académie de l'UIT du BDT. Le rapport de cet atelier est disponible [**ici**](https://www.itu.int/en/ITU-D/Membership/PublishingImages/Outcome%20Brief_Co-Creation%20Workshop%20for%20Academia%20Members%20%28002%29.pdf).

De plus, le BDT a tenu des consultations bilatérales avec les établissements universitaires à l'occasion de manifestations et de réunions organisées par l'UIT tout au long de l'année 2019, afin de renforcer la participation des établissements universitaires aux travaux de l'UIT-D.

## 4.2 Mise en œuvre de la Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017)

Le BDT a mené une série d'activités conformément à la Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT-17 relative au renforcement de la coopération entre les États Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D avec un accent particulier sur le secteur privé.

En 2018, le Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement (IAGDI) a tenu sa première réunion parallèlement à la réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé (CRO) lors du Colloque mondial des régulateurs (GSR-18). Les participants à la réunion de l'IAGDI ont lancé un appel à l'action en vue de faciliter l'accès pérenne à la connectivité grâce à la promotion de l'inclusion, au vaste déploiement de l'infrastructure, au renforcement de l'adoption du large bande et à l'instauration d'un environnement dans lequel l'innovation peut pleinement s'exprimer. Pour donner suite à ces manifestations, le 9 juillet 2019, le CRO a tenu une réunion à l'occasion du Colloque mondial des régulateurs (GSR-19). Plus d'une centaine de hauts représentant du secteur privé ont défini des bonnes pratiques afin d'accélérer la mise en place de la connectivité numérique et de permettre à tout un chacun, partout dans le monde, de recueillir les fruits de la transformation numérique et de participer à l'économie numérique (voir le [Rapport du Président de la réunion du CRO](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/CRO/Documents/CRO10/CRO2019_chairman_report.pdf)).

Dans l'avenir, l'IAGDI et le CRO tiendront des réunions conjointes à différentes manifestations comme ITU Telecom World, le Colloque mondial des régulateurs et d'autres manifestations stratégiques organisées par d'autres entités que l'UIT.

## 4.3 Consultation des Membres du Secteur de l'UIT-D

En 2019, la Directrice du BDT a lancé une série de consultations avec les membres de l'UIT-D afin d'envisager des solutions pour fidéliser les membres actuels et en attirer de nouveaux. En particulier, une ***séance spéciale sur la participation aux travaux de l'UIT-D* *en tant que membre*** a été organisée à l'occasion d'ITU Telecom World 2019, afin que les membres actuels puissent faire part de leurs observations et de leurs suggestions concernant leurs attentes, les décalages entre leurs attentes et les services qui leur sont effectivement proposés et de nouvelles propositions sur la manière de rendre leur participation en tant que membre encore plus intéressante.

Il est prévu de tenir des séances de consultation sur la participation aux travaux de l'UIT-D en tant que membre à Genève, le 19 février 2020 à l'occasion des réunions des commissions d'études de l'UIT-D et le 26 mars 2020 lors de la réunion du GCDT.

# 5 Perspectives d'avenir

Le BDT continuera de se concentrer sur de nouvelles stratégies pour renforcer les relations et la collaboration avec les membres et leurs réseaux pour:

a) élargir l'éventail des membres, tout en fidélisant les membres actuels conformément à la vision d'un BDT "en adéquation avec sa mission";

b) renforcer la participation des membres aux activités et manifestations de l'UIT-D et optimiser leur contribution à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030;

c) accroître les possibilités de mise en place de partenariats avec les membres actuels en vue de cofinancer des projets, notamment les initiatives régionales;

d) améliorer en permanence les outils et les services afin de faciliter la participation des membres.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Voir la Résolution 169 (Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires, qui a créé une nouvelle catégorie de membres permettant aux établissements universitaires de participer aux travaux de l'UIT. [↑](#footnote-ref-1)
2. Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017) "Renforcement de la coopération entre les États Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires participant aux travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT et évolution du rôle du secteur privé au sein du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT". [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir la Résolution 169 (Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires, qui a créé une nouvelle catégorie permettant aux établissements universitaires de participer aux travaux de l'UIT. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les établissements universitaires participent aux travaux des trois Secteurs de l'UIT, y compris à ceux des groupes consultatifs des trois Secteurs. Les établissements universitaires participent également à d'autres conférences mondiales et régionales, ateliers et activités de l'Union, à l'exception des conférences de plénipotentiaires, des conférences mondiales des radiocommunications, des conférences mondiales des télécommunications internationales et du Conseil de l'UIT, conformément au règlement intérieur des différents Secteurs. [↑](#footnote-ref-4)
5. Université RWTH Aix-la-Chapelle (Allemagne), Université de Dodoma (Tanzanie), Université de Téhéran (Iran, République islamique d'), Institut de technologie de Tokyo (Japon), Réseau de recherche et d'enseignement des États arabes (Jordanie), Université de technologie Amirkabir (Iran, République islamique d'), Université Nazarbayev (Kazakhstan), Université du Surrey (Royaume-Uni), Université Tarbiat Modares (Iran, République islamique d'), Universidad Técnica del Norte (Équateur), Université de Californie Irvine (États-Unis), Université Hamad Bin Khalifa (Qatar), Institut scientifique européen (France), Smart Quantum Communication (Corée, Rép. de), Université de Bristol (Royaume‑Uni), Hong Kong Applied Science and Technology (Chine), Université de Bordeaux (France), Université de technologie d'Ilmenau (Allemagne), Centre for Development of Telematics (Inde), Université Concordia (Canada), Université de Shinshu (Japon), Mila-Institut Québécois d'Intelligence artificielle (Canada). [↑](#footnote-ref-5)